

à son entrée à *Smirne*. Lorsque l'Escadre qu'il commandoit parut devant la Ville, elle ne fut pas saluée du Canon du Château, mais tous les Vaisseaux étrangers qui étoient dans le Port, la saluerent chacun de 7. coups de Canon ; auxquels on répondit par 17. autres coups. Mr. du Gué-Troüin mit ensuite pied à terre devant la Maison de la Doüane, où il fut reçu par Mr. de Pelleran, Consul du Roi, à la tête des principaux Marchands François, & conduit à son logement : tous les autres Consuls étrangers l'y envoyèrent d'abord complimenter ; mais le même soir il retourna à bord de son Vaisseau, & partit le lendemain avec son Escadre pour revenir ici.

XII. On mande de *Bourges*, que la nuit du 28. au 29. Octobre dernier deux montagnes qui étoient à côté des fontaines de cette Ville-là se renversèrent tout d'un coup, & se joignirent ensemble, sans qu'on sentît la moindre secousse de tremblement de terre, & qu'un Village qui étoit entre ces montagnes fut entièrement englouti avec tous les Habitans. On apprend aussi de *Monaco* que la Princesse, fille du feu Prince de ce nom, s'étant prévaluë du droit que la naissance lui a donné sur cette Principauté au défaut d'héritiers mâles, en avoit pris possession à l'exclusion du Prince son Epoux ; que pour exécuter son dessein, elle avoit pris par stratagème les devans sur lui ; que d'abord après son entrée à *Monaco*, elle s'y fit proclamer Souveraine, & reconnoître en cette qualité avec toutes les formalités usitées en pareille occasion ; que cela avoit extrêmement surpris le Prince, qui, comme on l'a pû voir dans nos Journaux précédens, avoit été pourvu par le Roi de cette Principauté ; qu'il fit à la Princesse de grands reproches là-dessus ;